

les aîlés. Ajoutons encore que dans cette saison la végétation est trop avancée et que les plantes nutritives ne se trouvent plus, par rapport aux organes digestifs des mères, dans les conditions où elles se trouvaient au début du printemps; alors, vertes et tendres, et gorgées de principes sucrés, elles fournissent les matériaux d'un lait convenable. Toutefois, entre les deux méthodes qui consistent à faire saillir les jumens dans une saison peu avancée ou tardivement, il n'y a pas à hésiter. Les jumens couvertes dans le commencement de la monte donnent de meilleurs poulains que celles qui sont saillies fort tard. Tous les poulains qui naissent tard et que l'on compare à ceux de la même année qui ont quelques mois de plus et qui sont conduits sur les mêmes marchés, tous ces poulains, disons-nous, sont plus faibles, plus petits, et se vendent moins bien, parce qu'il est très difficile de prouver que leur peu de développement dépend de leur âge moins avancé. La remarque doit être faite aussi qu'il est plus facile de garantir les animaux du froid que des chaleurs très fortes, et que, pour ce qui concerne les jumens qui mettent bas à l'écurie, le froid n'est jamais à craindre. Ainsi, quant à ces jumens qui poulinent à l'écurie, il est fort utile qu'elles soient saillies dans une saison peu avancée. L'hiver et le commencement du printemps peuvent être pour elles des temps de repos, et il serait fâcheux que le temps de la mise-bas coïncidât avec des grands travaux aratoires.

Cette nécessité des saillies hâtives étant démontrée, on a dû nécessairement rechercher les moyens de faire naître les chaleurs, lorsque leur apparition n'a pas lieu à l'époque convenable, non pas, nous le répétons, qu'il soit indispensable que la jument soit en chaleur pour que la fécondation s'effectue, mais parce qu'alors la jument retient mieux.

Autrefois on employait pour cela des substances échauffantes, telles que les graines de chenevis, l'ail, le poivre, la poudre de cantharides; puis, après la monte, il était de rigoureuse indication de saigner, d'administrer les rafraîchissemens à l'intérieur; c'était l'antidote après le poison. Aujourd'hui l'on est revenu de ces habitudes bizarres et peu raisonnées; on se contente, avant et pendant le temps de la monte, de donner à l'étalon une nourriture plus substantielle et de meilleure qualité, afin de lui fournir les matériaux de la réparation de ses pertes journalières, et même cette précaution n'est pas indispensable. Et pour ce qui regarde les jumens, c'est à leur procurer un état moyen d'embonpoint qu'il faut tendre. Ainsi, il en est de trop grasses, de trop lymphatiques, qu'il faut amaigrir et exciter par le travail ou l'exercice; d'autres au contraire, et c'est le plus grand nombre, qu'il faut exciter par un meilleur régime. Pour déterminer l'apparition des chaleurs, les cultivateurs ne négligent pas, lorsqu'ils le peuvent, de rapprocher la jument de l'étalon de manière à ce qu'ils puissent se voir, s'entendre et se sentir, et de la présenter même à un cheval ardent et de peu de valeur, qui en termes de haras, s'appelle le *boute-en-train*. Il en est même quelquefois qui font couvrir les jumens pour développer leur ardeur amoureuse.

Quand les chaleurs se manifestent, soit naturellement, soit sous une influence artificielle, elles ont une durée variable et se renouvellent périodiquement pendant un certain temps, mais en diminuant d'intensité et de longueur. Il est avantageux de satisfaire les femelles lors de leurs premières chaleurs, car chez quelques-unes elles ne se reproduisent qu'à des époques très éloignées; et si l'on est obligé d'attendre le retour de ces chaleurs pour faire couvrir les cales, on court les chances de tous les inconvéniens qui résultent des saillies tardives.

Maintenant se présente la question de savoir si les saillies peuvent être répétées tous les ans ou si les jumens ne doivent porter que de deux années l'une. Si l'on consulte en cela le vœu de la nature, on se décidera pour l'affirmative, car il est d'observation que les jumens saillies 8 ou 10 jours après le part ne retiennent jamais plus sûrement. Nous devons ajouter que ces femelles ne paraissent pas souffrir d'être à la fois mères et nourrices, que les poulains de lait n'en pâtissent pas sensiblement; nous ajouterons encore que la fécondation n'étant pas a beaucoup près aussi assurée dans les jumens que dans les autres femelles, la reproduction serait insuffisante, si, à cette cause qui diminue déjà beaucoup le nombre des poulains, s'ajoutait l'habitude de ne faire couvrir les jumens que tous les deux ans. De bons alimens, en quantité suffisante, donnés aux jumens et aux poulains, le ménageant que l'on apporte dans le travail des mères, permettent d'activer la reproduction sans que la santé et la bonté des races en souffrent la moindre altération. Aussi cette règle ne doit-elle souffrir que très peu d'exceptions.

§ I. — Nombre des femelles auxquelles un mâle peut suffire dans l'espèce équestre.

On ne peut fixer à *priori* le nombre des femelles qu'un étalon peut féconder. La puissance de saillir est en effet variable en intensité dans les différens étalons, et aucun signe extérieur, aucun caractère particulier ne peut en donner la mesure.

On reconnaît qu'un étalon peut saillir deux fois par jour, lorsque le temps de la saillie ne sera pas plus prolongé le soir qu'à le matin; mais s'il en est autrement, si le lendemain surtout la monte est sensiblement plus longue que la veille, on en tirera cette conséquence nécessaire que l'étalon ne peut, sans risquer d'être bientôt ruiné, saillir aussi fréquemment. La durée de la monte étant prise pour mesure de la puissance de l'étalon, on ne devra pas s'en laisser imposer par son ardeur, par la promptitude avec laquelle il se jette sur la jument, mais le juger dans l'action même.

Quelques étalons ne peuvent saillir que de deux jours l'un. Quant à la jument, elle est saillie trois ou quatre fois au plus, à deux ou trois jours d'intervalle, ou à des intervalles plus longs. Moins ardente que l'étalon, elle le repousse dès que ses feux sont apaisés et qu'elle est fécondée. C'est de l'instinct, car le coit après la fécondation est fréquemment suivi de l'avortement. Quelques jumens font exception à cette règle;